

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 15 août 2017 à compter 17h00, à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mesdames les conseillères	Josée Gougeon Liliane Viens Deschatelets
La Mairesse suppléante	Mélanie Bondu
Messieurs les conseillers	Normand Racicot Henri Grenier Alide Doucet
Absente	Lyz Beaulieu

Robert Leclair agit comme secrétaire trésorier de cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante ouvre la séance à 17h04.

2017-08-6594 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Liliane Viens-Deschatelets, appuyé par le conseiller Normand Racicot et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION**
- 4. ANALYSE ET OCTROI SOUS RÉSERVE DE CONFORMITÉ ET DU BUDGET DISPONIBLE À L'ACCEPTATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI À SEL EN RÉFÉRENCE À LA PUBLICATION PUBLIQUE SUR SEAO NUMÉRO AOV-2017-07-1093717.**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2017-08-6595 LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon, appuyé par le conseiller Henri Grenier de d'accepter la légalité de la convocation à cette assemblée spéciale, tel que prévu aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1).

ADOPTÉE

2017-08-6596 **OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE L'ABRI
À SEL**

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à l'analyse des appels d'offres publics pour la construction d'un abri à sel numéro aov-2017-07-1093717.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alide Doucet, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité par le conseil municipal octroi le contrat de construction de l'abri à sel en référence à l'appel d'offres publics aov-2017-07-1093717 a l'entreprise ayant la plus basse soumission conforme;

Groupe Piché construction Inc. au montant de 249 478.21\$ taxes incluses.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 03-932-10-000-00

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu une période de questions à 17h07

LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante lève la séance à 17h16.

(Signé) Mélanie Bondu
Mélania Bondu
Mairesse suppléante

(Signé) Robert Leclair
Robert Leclair
Directeur travaux publics
Secrétaire trésorier par intérim